

NOTE

REMARQUES SUR QUELQUES PASSAGES DES « CONFESSIONS ».

I, 1, 1 : *Da mihi, domine, scire et intellegere, utrum prius sit inuocare te an laudare te et scire te prius sit an inuocare te. Sed quis te inuocat nesciens te ? Aliud enim pro alio potest inuocare nesciens. An potius inuocaris ut sciaris ? Quomodo autem inuocabunt in quem non crediderunt ? Aut quomodo credent sine praedicante ? Et laudabunt dominum qui requirunt eum. Quaerentes enim inuenient eum et inuenientes laudabunt eum.*

La difficulté de ce passage se trouve dans la transition entre les questions *An potius inuocaris ut sciaris ?* et *Quomodo autem inuocabunt in quem non crediderunt ?* Voyons d'abord ce que deux savants qui, dans ces dernières années, ont entrepris une interprétation de ce texte, MM. Romano Guardini et Georg Nicolaus Knauer, ont pensé de cette transition.

M. Guardini ne paraît pas y voir beaucoup de difficultés. « Seltsame Fragen », dit-il¹, « werden hier gestellt : ob das Erste sei, Gott anzurufen oder Ihn zu loben, Ihn zu erkennen oder anzurufen. Haben solche Fragen einen Sinn ? Der Fragende scheint die Seltsamkeit zu fühlen, denn er wendet selbst ein : « Aber wer ruft Dich an, der Dich nicht konnte ? » *Und doch gehen die Fragen weiter* : ob man zuerst Gott anrufe oder an Ihn glaube ; zuerst an Ihn glaube oder Ihn verkünden höre ; zuerst Ihn verkünden höre oder Ihn suche ; zuerst Ihn suche oder Ihn anrufe. »

M. Knauer, qui a analysé, dans un livre fort intéressant, les citations des psaumes dans les *Confessions*, s'est occupé surtout du rôle qu'une citation du psaume XXI joue dans la suite des idées : « Daraus ergibt sich », dit-il², « in Form einer Bitte die Frage : ' da mihi, domine, scire et intellegere, utrum sit prius invocare te an laudare te et scire te prius sit an invocare te ? ' *Mit Rom. 10, 14 fragt er weiter* : wie soll man anrufen, wenn man nicht glaubt, aber wie kann man glauben, wenn Gott nicht verkündet wird ? *Die Frage wird bezeichnenderweise durch ein Psalmwort*, das das 'laudare' von neuem aufnimmt, *beantwortet* : 'Et laudabunt Dominum, qui requirunt eum'... »

1. Romano GUARDINI, *Anfang, eine Auslegung der ersten fünf Kapitel von Augustins Bekenntnissen*, 3. Aufl., München 1953, pp. 22-23. C'est moi qui souligne.

2. Georg Nicolaus KNAUER, *Psalmenzitate in Augustins Konfessionen*, Göttingen 1955, p. 51. C'est encore moi qui souligne.

Ces deux interprétations ont l'air de passer à côté du problème. A mon avis, pour bien comprendre la transition entre *An potius inuocaris ut sciaris ?* et *Quomodo autem inuocabunt in quem non crediderunt ?* il faudrait commencer par se rendre compte — et ni M. Guardini, ni M. Knauer ne l'ont fait, me semble-t-il — que ces deux questions n'ont pas le même caractère, ne se trouvent pas au même niveau. La première est une vraie question, posée par un homme qui cherche la réponse, et cette question est en rapport étroit avec les phrases et les questions qui la précèdent. Mais regardant de près la question *quomodo autem inuocabunt in quem non crediderunt ?* on y découvre tout autre chose. Il s'agit d'une citation de l'épître aux Romains (x, 14), et dans la bouche de saint Paul déjà elle est une question du type que l'on appelle « oratoire ». On ne voit pas bien comment elle pourrait avoir une autre valeur pour saint Augustin. Celui-ci ne doute pas de la primauté de la foi, qui est un de ses thèmes favoris ; il veut *affirmer* que l'invocation de Dieu doit être précédée de la foi, qui, elle, présuppose la prédication.

Remarquons aussi que saint Augustin a remplacé le *οὐδ* du texte grec, rendu par *igitur* ou *ergo* dans les traductions latines, de l'épître aux Romains, par *autem*, qui me paraît marquer l'opposition entre cette question et la précédente ; si l'on voulait en paraphraser le sens, on pourrait dire : Mais non ! ces questions portant sur la primauté de l'invocation ou de la connaissance ne nous mènent à rien ; écoutons plutôt l'Écriture qui nous dit : *Quomodo... inuocabunt etc.*

Après l'échec de sa première série de questions — dont les mots-clefs étaient *scire, intellegere, inuocare et laudare* — saint Augustin continue donc par une seconde série, qui au fond n'est pas une série de questions, mais d'affirmations, basées sur, ou plutôt données par des textes scripturaires ; dans cette seconde série *inuocare* et *laudare* gardent leur rôle, tandis que *scire* et *intellegere* ont été remplacés par *credere, praedicare et requirere* où *quaerere*.

Observons enfin, que les mots *scire* et *intellegere* ne reviennent plus dans ce premier chapitre, ni dans les chapitres suivants (*scire* réapparaît 5, 6, dans un contexte tout différent), ce qui pourrait bien être un indice psychologique de la violence avec laquelle saint Augustin s'est détourné de ces questions d'une philosophie trop humaine, par lesquelles il avait commencé son premier essai d'explication.

V, 6, 11 : *Itane est, ut recolo, domine deus meus, arbiter conscientiae meae ? Coram te cor meum et recordatio mea, qui me tunc agebas abdito secreto prouidentiae tuae et inhonestos errores meos iam conuertebas ante faciem meam, ut uiderem et audissem.*

Ces deux phrases se rencontrent après le passage où l'évêque manichéen Faustus de Milève a été décrit comme un homme sans érudition réelle, mais possédant une remarquable dextérité verbale et un certain charme naturel.

Celui qui lit ces phrases avec la ponctuation traditionnelle, telles que je les ai citées, ne verra qu'une seule manière de comprendre la première phrase : il pensera que saint Augustin invoque Dieu et le prie de lui faire savoir, si son souvenir correspond bien à la réalité. Mais alors on ne peut s'empêcher de demander, si cette exactitude du souvenir est une chose qui pourrait motiver l'invocation de Dieu comme *arbiter conscientiae*. Cette invocation n'aurait de sens que si Augustin mettait en doute sa propre sincérité. En lisant quelques traductions on a l'impression que leurs auteurs ont bien pensé, ont bien dû penser à un tel doute, et qu'ils ont pris les mots *coram te cor meum et recordatio mea* comme une protestation emphatique de la sincérité mise en doute : « Vous savez, Seigneur, que je dis sincèrement ce que je me rappelle ! » Le lien entre ce cri de cœur et le reste de la seconde phrase (de *qui me tunc* jusqu'à *odissem*) doit rester assez obscur. Le fait que Dieu a guidé l'âme d'Augustin ne garantit ni la sincérité de celui-ci au moment où il parle de Faustus, ni l'exactitude et la justesse de son souvenir.

Tout le passage serait plus facile à comprendre, si on ponctuait de la manière suivante : *Itane est ut recolo ? Domine deus meus, arbiter conscientiae meae, coram te cor meum et recordatio mea, qui me tunc agebas...*

Saint Augustin commence donc par se poser la question, si son portrait de Faustus correspond au Faustus réel. Remarquons en passant, que Faustus devait encore vivre au moment où saint Augustin écrivait ce passage : il ne dit pas *fuit*, mais *est*. Cette question s'explique très bien, puisque Faustus jouait un rôle dans la discussion entre catholiques et manichéens : on comprend que son adversaire catholique, après avoir mêlé, dans son portrait, la louange et le blâme, réfléchit un instant sur l'exactitude de ce qu'il a dit. Mais il ne va pas se prononcer sur cette exactitude : il s'en détourne pour s'adresser à Dieu et protester devant lui, que c'est ainsi — selon la vérité ou contraire à elle — que la rencontre avec Faustus et ses impressions personnelles concernant Faustus vivent dans son souvenir : Dieu, l'*arbiter conscientiae*, en est le témoin, lui qui a tout disposé pour que cette rencontre joue un rôle important dans l'évolution spirituelle d'Augustin. Ce rôle est la seule chose qui importe pour le moment : il ne s'agit pas de Faustus, il s'agit d'Augustin.

La concentration de l'attention de l'auteur sur cette signification, que la rencontre avec Faustus a eue pour lui-même, se reflète peut-être dans la répétition assez appuyée de *meus* et *me* dans cette phrase : *deus meus, conscientiae meae, cor meum, recordatio mea, me... agebas, errores meos, faciem meam*.

X, 18, 27 : *Sed hoc perierat quidem oculis, memoria tenebatur.*

La tradition fait de cette phrase la conclusion du chapitre 18. On la fait même précéder parfois de deux points, ce qui la rend parfaitement incompréhensible, parce qu'elle n'explique rien de la phrase précédente. Toute difficulté disparaît quand on en fait la première phrase du 19^e chapitre, où le cas d'une chose sortie de la mémoire même est opposé au cas du 18^e chapitre, d'une chose perdue de vue, mais retenue par la mémoire.

Gérard WIJDEVELD.